# Perception du risque environnemental sur la santé respiratoire des populations de la région d'Arzew

Abdelmadjid SNOUBER, Yamina RAHOU, Malika HAMEDI-BENGHABRIT, Bachir BELBACHIR, Ahmed SAIDI, Rachid BESSAOUD, Mahi TABET AOUL

**Mots clés :** Perception, Risque Environnemental, Santé, Pollution, Zone industrielle, Arzew, Algérie

#### Introduction

Les effets délétères d'un environnement pollué sur la santé ne sont pas une nouveauté. Plusieurs enquêtes ont été menées, notamment, l'enquête Européenne d'APHEIS (Air pollution Health Europeen Information System) englobant 26 villes Européennes, qui a noté une prévalence accrue des maladies respiratoires<sup>1</sup>.

En Algérie, l'impact de la pollution atmosphérique est de mise, puisque 30% de la population totale est concentrée dans les grands centres urbains, le taux d'urbanisation est passé de 40% en 1977 à 66% en 1998, le parc roulant est à 3 millions de véhicules

L'inventaire national des émissions atmosphériques dénombrait 41,6 millions de tonnes équivalentes de gaz carbonique (CO²) pour les secteurs de l'énergie et des transports (soit 51,7% des émissions nationales totales) et 6,2 millions de tonnes pour le secteur de l'industrie (soit 7,7% des émissions nationales totales)².

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Apheis. Evaluation de l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique dans 26 villes européennes. Synthèse des résultats européens et résultats détaillés des villes françaises issus du rapport paru en octobre 2002.Brochure de l'Institut de veille sanitaire, www.invs.sante.fr/publications/2004/apheis/.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Inventaire National des gaz à effet de serre - Communication Nationale Initiale à l'UNFCCC des gaz à effet de serre de l'Algérie, MATE – 2001. www.unfccc-communications nationales/

La région d'Arzew, pôle industriel par excellence, désignée zone à risque par les pouvoirs publics en est le parfait prototype. Cette zone polluante, dépourvue d'un système de surveillance environnemental, et qui se trouve à proximité d'une entité urbaine importante, commence à inquiéter les populations. C'est pourquoi, les pouvoirs publics, les opérateurs économiques, les professionnels des différents secteurs, les associations et la population, ne peuvent demeurer indifférents au risque environnemental encouru, car il y va de la santé des populations, surtout de celle de la frange vulnérable (populations pauvres, enfants, personnes âgées, malades chroniques) où le risque d'anticipation de décès est significatif.

Conscients de l'ampleur du problème, les membres de l'équipe pluridisciplinaire du CRASC, ont mis en projet, via une stratégie participative, pluridisciplinaire et d'approche genre, une étude d'évaluation de la perception du risque environnemental et de ses impacts sur la santé des populations de la région d'Arzew.

Cette enquête de terrain, en dehors de ses aspects techniques, met en exergue l'impérative écoute, participation, responsabilité et prise de conscience de l'ensemble des acteurs de la région : la population, les collectivités locales, les opérateurs économiques, les professionnels, chercheurs et les associations.

Les objectifs de cette enquête sont dans un premier temps l'évaluation de la perception du risque environnemental sur la santé respiratoire des populations et du niveau d'acceptabilité pour la mise en place d'un système de surveillance environnemental. En fait, l'enjeu ne se résume pas seulement à la prise de conscience qui n'est que le *primum movens*, mais aussi au terrain, avec la mise en œuvre des moyens et mécanismes requis et définis par les chercheurs et experts.

# Méthodologie

## Conception de l'étude

C'est une étude exploratoire de type descriptif (qualitatif) dont la durée est de quinze jours. Les aspects transdisciplinaires, participatifs et la mise en réseau ont fait l'objet d'un atelier de formation aux approches et à l'enquête proprement dite.

#### **Définitions**

Risque environnemental : est lié à la pollution industrielle (pollution atmosphérique) et la vulnérabilité de la région représentée par les éléments suivants :

- Zone exposée
- Conditions météorologiques défavorables
- Relief géographique (cuvette)
- Qualité de vie de la population

District : c'est une portion de terrain découpée dans le territoire d'une commune, de taille convenable pour qu'un agent recenseur puisse l'enquêter entièrement pendant la période du recensement (15 jours au maximum).

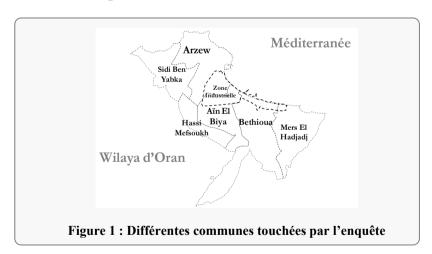
Dans une agglomération chef lieu (siège de l'APC) ou agglomération secondaire, le district aggloméré est composé d'un nombre entier d'îlots : sa taille est d'environ 1050 à 1500 personnes.

#### Zone d'étude

Le terrain d'étude concerné dont la superficie est de 71,90 km² et une population de 80 700 h, elle est caractérisée par son activité industrielle pétrochimique (superficie de la zone industrielle de 2610 ha, voir fig. n°1) à proximité d'une zone urbaine importante (densité de 1122 ha/km², un taux d'urbanisation de 93% et un taux de scolarisation des enfants de 6 à 15 ans de 96,81%. La couverture sanitaire est assurée par un établissement hospitalier (El Mohgoun : 250 lits), une polyclinique, 2 points de garde, 2 centres de santé et 19 cabinets médicaux privés. S'agissant de l'habitat local, on enregistre un taux d'occupation de 6 habitants par logement, un taux de raccordement à l'AEP de 85% et à l'assainissement de 78%.

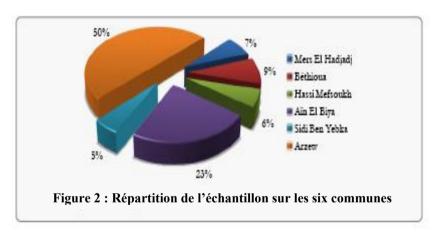
## Population étudiée

- Critères d'inclusion :
  - o La population résidente de façon permanente dans la zone d'Arzew au 15 février 2006
  - o Les ménages de six communes de la région d'Arzew sont concernés
- Critères d'exclusion :
  - o Personnes ne résidant pas dans cette zone
- Taille de l'échantillon:
  - De Le sondage est effectué au niveau de 40 districts appartenant aux six communes étudiées (fig. n°1) par le tirage en grappes systématique (Méthode OMS). Le nombre de grappes proposé est de 25, ce qui nous donne un effectif de l'échantillon de l'ordre de 1000 ménages.



#### Sujets et sélection :

- o Les 1000 ménages sont répartis sur les différentes communes (fig. n°2) avec localisation des 40 districts (les numéros de districts et leur localisation sont mis à la disposition des enquêtrices par leur contrôleur).
- o Le choix des ménages pour l'interview à domicile est fait au hasard. 25 ménages sont enquêtés pour chaque district, une fois le district localisé sur le terrain, le premier ménage est choisi au hasard en partant par exemple du milieu du district et en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre. Le deuxième ménage sera choisi dans la deuxième construction, etc.



#### Collecte des données

Elle s'est faite à travers l'élaboration d'un questionnaire où il s'agit de décoder les objectifs escomptés de l'étude. Cinq rubriques principales ont été conçues (tableau n°1). Pour un recueil de données fiables et valides, nous avons procédé à un briefing préalable des enquêtrices.

# Tableau n°1: Rubriques du questionnaire

	Rubrique
1	Caractères démographiques
2	Connaissances de l'environnement
3	Perception du risque
4	Connaissances de la situation sanitaire (entourage)
5	Rôle des acteurs

# Formation des enquêtrices

Elle a consisté à former des enquêtrices à travers les principales rubriques du questionnaire et à leur communiquer les instructions nécessaires pour un déroulement de l'enquête respectant les conditions suivantes :

# Instructions aux enquêtrices - Respect de l'éthique

- o Comportement
- o Confidentialité
- o Attitude de neutralité

# Pré-enquête

- un test de faisabilité de l'enquête sur le terrain, en situation réelle a été effectué
- vingt questionnaires ont été testés pendant deux jours.

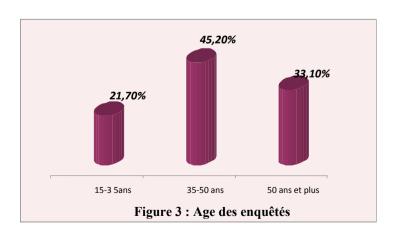
# Gestion des données et analyse statistique

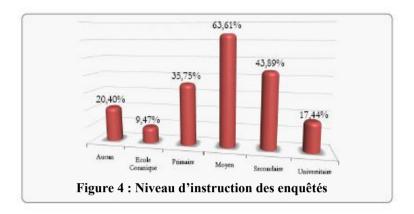
- La codification et la saisie informatique des données recueillies ont été réalisées avec une analyse statistique descriptive des données (analyse multivariée)
- La validation des données a été réalisée par le tri à plat pour chaque variable et le croisement des variables.

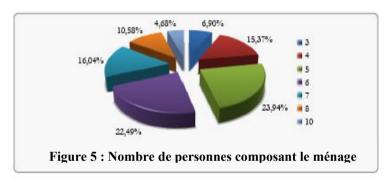
#### Résultats

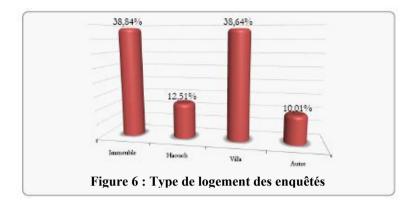
# Caractères sociodémographiques

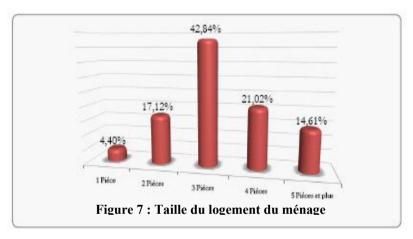
Suite à l'analyse des résultats de l'enquête relative à la structure des âges, nous avons regroupé la population en trois catégories (fig. n°3). La première celle des personnes âgées de 15-35 ans avec un taux de 21,7 %, la deuxième, la plus importante des 35-50 ans avec un taux 45,20 % dont 62 % des femmes et 38 % des hommes avec un sexe ratio de 0,62. La troisième catégorie celle des personnes âgées de 50 ans et plus avec un taux de 33,10 %. En ce qui concerne le niveau de formation, la majorité de la population enquêtée a un niveau d'instruction moyen (63,61%) et le reste réparti entre différents niveaux dont 20,40% sont sans instruction (fig. n°4). Le nombre de personnes composant le ménage varie en importance de 5 à 6 personnes avec respectivement près de 24% et 22% (fig. n°5). S'agissant du type et de la taille du logement (fig. n°6) et (fig. n°7), 38,84% des enquêtés habitent des immeubles, 38,64% des constructions individuelles et 12,51% des « haouchs » traditionnels, avec en moyenne 03 pièces pour 42.84% s ménages.



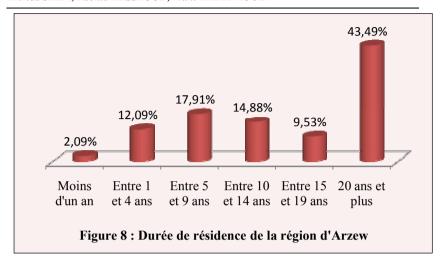






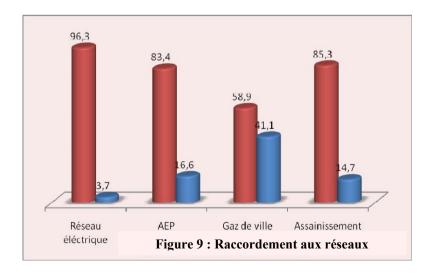


En matière de durée de résidence, un tiers des enquêtés soit 33,50% habitent la région d'Arzew depuis 20 ans et plus, 19% depuis 10 à 14 ans, 17,30% depuis 5 à 9 ans et 15% depuis 15 à 19 ans (fig. n°8).

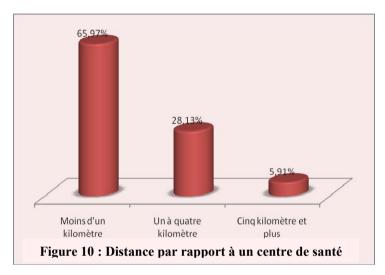


## Aspects du développement local (qualité de vie)

Sur le plan du développement local, 96% des ménages sont raccordés au réseau d'électricité, 83% à l'alimentation en eau potable, 59% au gaz de ville et 85% au réseau d'assainissement (fig.9).



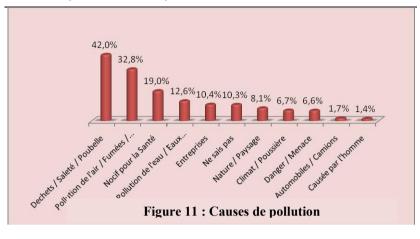
Quant à la proximité d'un centre de santé, 66% des ménages enquêtés résident à une distance de moins d'un kilomètre, 28% entre 1 et 4 km et 6% à 5 km et plus (fig. n°10).



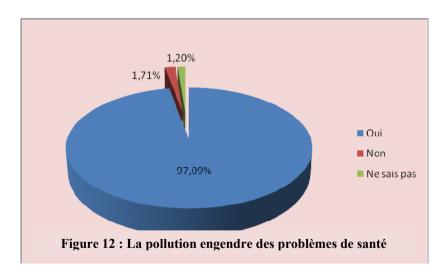
#### Connaissances de l'environnement

Cet aspect a montré que parmi la population enquêtée, 42% pensent que les déchets et la saleté représentent la pollution, 32,28% pensent que c'est l'air, la fumée et les gaz, 12,60% évoquent l'eau et les eaux usées, 10,40% les entreprises et 10,30% ne savent pas ce qu'est la pollution (fig. n°11).

Abdelmadjid SNOUBER, Yamina RAHOU, Malika HAMEDI, Bachir BELBACHIR, Ahmed SAIDI, Rachid BESSAOUD, Mahi TABET AOUL



En ce qui concerne la question relative à la relation entre les problèmes de la santé et la pollution, 97% pensent que les problèmes de santé sont engendrés par la pollution (fig. n°12).



### Perception du risque

La grande majorité de la population enquêtée (73.40%) pense que le fait d'habiter Arzew constitue un danger (fig. n°13), plus de la moitié des ménages enquêtés, soit environ 58% évoquent pour ce qui concerne la pollution qui gêne le plus, en premier lieu, celle de l'air, 24,47% évoquent celle de la décharge publique et en dernier lieu 10% et 3,5% évoquent respectivement la pollution de l'eau et de la mer (fig. n°14). Et 69% des ménages considèrent que la zone d'Arzew est polluée (fig. n°15).

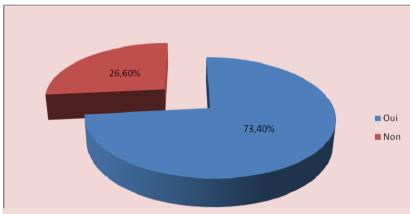
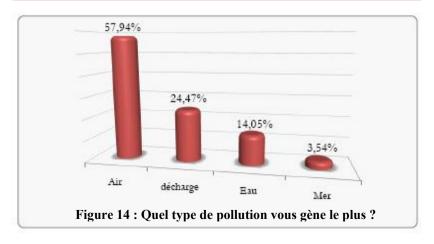
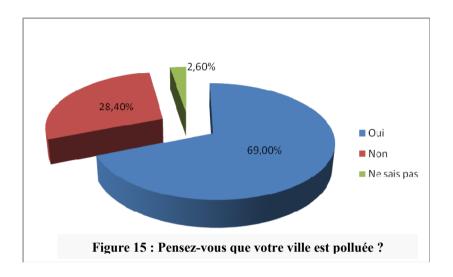


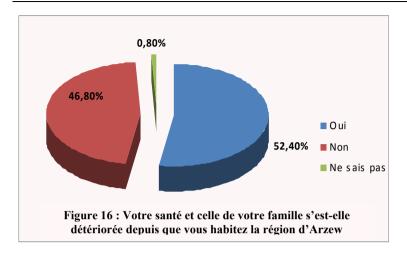
Figure 13 : Le fait d'habiter la région d'Arzew représente-t-il un danger? ?

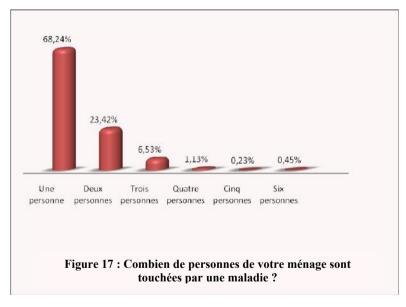




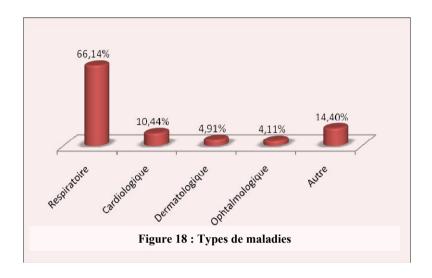
#### Connaissances de la situation sanitaire

En matière de connaissance sanitaire, les résultats de l'enquête révèlent que plus de la moitié soit 52% des enquêtés pensent que leur santé et celle de leur famille se sont détériorées depuis qu'ils habitent la région d'Arzew (figure n°16). Et plus de la moitié d'entre eux soit 68,24 % déclarent avoir au moins un membre de la famille touché par une maladie (figure n°17)





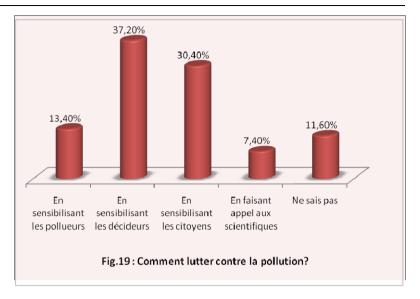
A la question relative aux types de maladies les plus fréquentes que la population enquêtée déclare, nous relevons la prépondérance des maladies respiratoires avec un taux de 66,14% (figure n° 18)



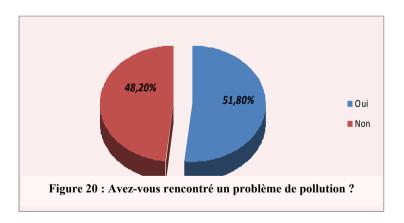
#### Attitudes des enquêté (es)

A la question relative aux attitudes de la population enquêtée à l'égard de la prise en charge des problèmes de pollution, 49,20% des enquêtés évoquent le rôle des collectivités locales (APC) dans la prise de décision pour la réduction de la pollution, 12,10% citent la direction de l'environnement, 7,70% notent l'importance du rôle de l'entreprise et 9,40% ne savent pas qui doit lutter en premier lieu contre la pollution.

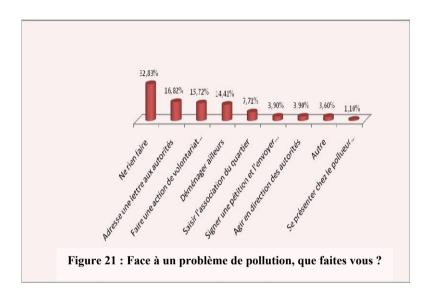
S'agissant de la lutte contre la pollution, 37,20% évoquent la nécessité de sensibiliser les décideurs, 30,40% sont pour la sensibilisation des citoyens, 13,40% insistent sur la sensibilisation des pollueurs et 11,60% n'ont pas de réponse (Fig. n°19).



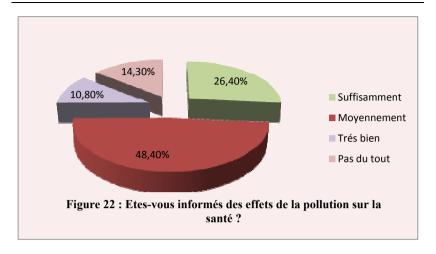
Par ailleurs, plus de la moitié des enquêtés soit 51,80 % disent avoir été confrontés à un problème de pollution (fig. n°20)



A la question relative à la réaction des enquêtées face à un problème de pollution, les résultats de l'enquête nous révèlent que plus de la moitié d'entre eux soit 53,55 % n'ont rien pu faire, 22,65% ont entamé des actions de volontariat et 6% ont alerté les autorités (fig. n°21).



En matière d'information des enquêtés sur l'impact de la pollution sur la santé, plus de la moitié d'entre eux soit 54% se disent moyennement informés, 30% le sont suffisamment et 16% ne le sont pas du tout (fig. n°22).



#### Discussion

Les 1000 ménages enquêtés avec notamment 73%, provenant des communes d'Arzew (à 2 km de la zone industrielle) et Ain el Biya, représentent un échantillon représentatif de notre population. Les aspects sociodémographiques mettent en exergue la prédominance féminine (62%) en rapport avec l'interview à domicile réalisée par les enquêtrices et la tranche d'âge 35-50 ans.

L'analyse des conditions socioéconomiques en rapport avec la qualité de vie de la population laisse paraître une population vulnérable aux méfaits de la pollution, comme le montrent les faibles taux de raccordement au gaz de ville (59%).

Si l'alimentation en eau potable enregistre un taux de 83%, l'éloignement des structures de santé (1 à 5 km) concerne plus de un tiers des ménages enquêtés soit un taux de 34% réduisant de fait l'accessibilité aux soins.

Par ailleurs, le niveau d'instruction moyen de 63% de nos enquêtés n'a pas pour autant influencé le degré de conscience de ces derniers vis-à-vis de la pollution atmosphérique (32% l'évoquent) et sa répercussion sur la santé (97% le pensent).

En outre, ils sont conscients que le fait d'habiter la région d'Arzew constitue un danger et que la pollution de l'air vient en première position (58%), avant la décharge publique et la pollution de l'eau.

S'agissant de la perception du lien entre la pollution atmosphérique et la santé, 52% des enquêtés révèlent que leur santé et celle de leur famille s'est altérée depuis qu'ils habitent la région d'Arzew. Le type de maladie le plus fréquemment évoqué demeure les maladies respiratoires avec un taux de 66,13% des cas. Cependant, il est évident que seules des études d'impact pourraient confirmer la relation de cause à effet.

A titre de comparaison, des enquêtes de perception du risque environnemental ont été menées au Canada où 1021 adultes ont été interrogés via un entretien téléphonique. 61% évoquent le risque environnemental sur la santé à travers les effets du monoxyde de carbone (38%) et la pollution atmosphérique (19%) et 16% évoquent des problèmes de santé liés à la pollution<sup>3</sup>.

Même si notre étude ciblait la perception du risque environnemental à travers les populations de cette région, il est admis que les effets néfastes de l'environnement et notamment de la pollution atmosphérique sur notre santé sont devenus de plus en plus une réalité. En effet, l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique a été bien étayé par le programme APHEIS (Air pollution and Health : an European Information System) qui a concerné 26 villes de 12 pays Européens. Environ 30 000 décès par an anticipés semblent liés à la pollution atmosphérique urbaine, un doublement de la prévalence des maladies allergiques respiratoires enregistrées depuis deux ans, 7 à 20% des cancers imputables à des facteurs environnementaux et prés d'un million de travailleurs potentiellement exposés à des substances cancérigènes.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Direction de la santé publique : rapport de synthèse, environnement et santé, étude de perception auprès de la population montréalaise, Nov 2003, Montréal. En ligne : http://www.santepub-ntl.qc.ca/publication/synthèse/repv1n1.pdf

### Rôles et stratégies des acteurs : entre constat et attentes

A la lumière des résultats de l'enquête sur la perception du risque environnemental et son impact sur la santé cités précédemment et pour mieux approfondir l'analyse, on a croisé ces données avec deux variables de discrimination : le niveau d'instruction et l'appartenance à la catégorie genre (masculin/féminin).

## Pourquoi ces deux critères?

- 1. Le critère de l'instruction : Il est communément admis que l'instruction joue un rôle important dans la perception, la compréhension des phénomènes, dans la prise de conscience et la façon d'agir des individus. Néanmoins, ce critère n'est pas le seul facteur dans la prise de conscience et la prise de décision de chacun, d'autres facteurs entrent en jeu, celui de la culture, des valeurs, du processus de socialisation des individus à travers la famille, l'école et la société dans ses différentes dimensions. Pour ce faire, on a jugé plus judicieux et pour une meilleure visibilité de regrouper les niveaux d'instruction en trois catégories : secondaire et universitaire, primaire et moyen et sans instruction.
- 2. Le critère de l'appartenance au sexe féminin / masculin : Ce critère joue un rôle discriminatoire lié aux rôles différenciés attribués par la société à l'homme et à la femme, rôles construits socialement et historiquement et qui ont un impact sur la perception du milieu, leur appréhension et par-là sur les attitudes et comportements de chacun des deux sexes. L'objectif de ce questionnement est de mettre en exergue ce que vont nous dévoiler ces deux critères en matière de comportements, d'attitudes et de pratiques à l'égard de la question de l'environnement, notamment la pollution et son impact sur la santé?

# Qui sont les personnes gênées par la pollution ?

Les données relatives à cette question, corrélées avec le niveau d'instruction et l'appartenance à la catégorie masculine ou féminine, nous révèlent que parmi ceux qui pensent que la pollution de l'atmosphère les gêne le plus, 50% ont un niveau primaire et moven, 35% un niveau universitaire et secondaire et 15% sont sans instruction. Les réponses proviennent de 70% d'hommes et de près de (57% de femmes). Parmi ceux qui déclarent que ce sont les déchets solides (décharges)<sup>4</sup> qui gênent le plus : près de 40% des personnes enquêtées sont sans instruction, un quart soit 25% ont le niveau primaire et moyen et 13% de niveau universitaire et secondaire, Cette catégorie de répondants comprend 27% de femmes et 19% d'hommes. Nous constatons que ce sont surtout les personnes de niveau d'instruction faible ou moyen et les femmes qui déclarent être gênées par ce type de pollution. Pour ces dernières (les femmes), cela serait lié à leur mode de vie (présence prolongée au fover), à déchets solides notamment les l'existence des domestiques à proximité des lieux d'habitation, ainsi qu'à la défaillance du système de ramassage conjugué au manque de civisme des citoyens. En effet, l'existence de déchets solides est la pollution la plus visible constituant un désagrément quotidien.

Ensuite intervient le troisième type de pollution qui gêne le plus, celle de l'eau. Nous l'enregistrons chez plus de la moitié soit 54% de personnes enquêtées de niveau primaire et moyen, un quart soit 25% chez ceux qui ont le niveau secondaire ou universitaire et 21% chez les sans instruction, les femmes représentent 16% et les hommes 11%.

A travers ces données, nous remarquons que les femmes accordent plus d'importance à la pollution de l'eau, ce qui nous permet de nous interroger sur cette attitude : n'est-elle pas liée au

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Il s'agit souvent de pollution liée aux déchets domestiques

rôle et à la responsabilité des femmes concernant la prise en charge et l'entretien de la famille (enfants, personnes âgées) à travers les tâches domestiques ?

Quant à la question relative à la prise de décision pour la réduction de la pollution (ou pour la protection de la santé du citoven) : à qui incombe-t-elle ? Nous avons relevé que presque la moitié des enquêtés (es) soit 49% répondent que c'est l'APC/Commune, 12% la direction de l'environnement et 8 % affirment que cela incombe aux entreprises responsables de la pollution. Mais si nous croisons ces résultats avec le niveau d'instruction des enquêtés (es) et leur appartenance à la gente masculine ou féminine, nous constatons que ceux qui attribuent la prise de décision à l'APC/Commune sont plus de la moitié soit 54% à avoir un niveau primaire et moyen, 24% sans instruction, 22% secondaire et universitaire dont 52% sont des femmes et près de 44% des hommes. Ainsi, nous constatons que le taux le plus élevé de ceux qui accordent la prise de décision aux pouvoirs publics est enregistré chez les femmes et chez les catégories avant un faible niveau d'instruction par rapport à la catégorie de ceux qui ont un niveau universitaire et secondaire. Les personnes qui pensent que la prise de décision revient aux décideurs, accordent plus de crédit aux pouvoirs publics du fait que ce sont eux qui détiennent les leviers de commande et par conséquent sont dotés de moyens et de prérogatives pour le faire ; donc ils sont dans la logique que ce rôle incombe à l'Etat « houkouma » en tant que puissance publique. Ce qui montre l'ampleur de l'ancrage, au sein d'un grand pan de la population, de la logique de l'assistanat et de l'Etat providence qui est responsable de tout. Cependant, cela ne diminue en rien le rôle de l'Etat en tant que puissance publique, qui est non seulement le garant de la protection de l'environnement mais aussi le stratège et le régulateur en termes de politique environnementale et de son impact sur la qualité de vie et sur la santé des citovens.

Parmi ceux qui déclarent que la prise de décision revient à la direction de l'environnement, 52% sont de niveau primaire ou

moyen, 37% sont de niveau universitaire ou secondaire et près de 10% des personnes sont sans instruction dont 14% des réponses proviennent des hommes et 10% des femmes. Cela dit, plus on est instruit et on appartient à la gente masculine, plus on pense que la prise de décision revient à la direction de l'environnement.

Par ailleurs, les répondants qui attribuent la prise de décision aux entreprises « pollueuses », sont près de 52% des personnes de niveau universitaire ou secondaire et près de 43% de niveau primaire ou moyen et 14% n'ont aucun niveau d'instruction dont 14% sont des hommes et 10% des femmes. Ainsi, nous notons que plus le niveau d'instruction augmente, notamment dans la catégorie masculine, plus on attribue la pollution aux entreprises pollueuses. Ces entreprises, selon la réglementation nationale et les conventions internationales en matière de protection de l'environnement, doivent inscrire leurs activités en conformité dispositions édictées protection avec les pour la de l'environnement.

En ce qui concerne les personnes enquêtées qui déclarent que la responsabilité incombe à l'ensemble sus-cité, (ensemble des intervenants, société civile, associations direction de l'environnement, entreprises, APC ...), nous supposons la nécessité d'une synergie et une coordination entre les différents acteurs. A ce titre, nous enregistrons un taux de 39% chez ceux qui possèdent le niveau universitaire et secondaire, près de 7% chez ceux qui sont sans instruction. Parmi eux les hommes et les femmes sont à peu près à proportions égales respectivement 8% et 7%.

Quant à la question relative à la prise de décision pour réduire la pollution (ou protéger la santé du citoyen) qui doit être attribuée à la société civile et le comité de quartier, nous ne recueillons qu'un taux insignifiant (2%), quelque soit le niveau d'instruction et la catégorie d'appartenance (hommes / femmes) des personnes enquêtées.

L'explication de l'attitude de la population enquêtée envers la société civile pourrait être liée à plusieurs facteurs. Soit elle est liée à la faiblesse de l'activité des associations ou au manque de leur présence et leur visibilité ou crédibilité auprès de la population locale. L'étude récente du sociologue O. Derras révèle que « la ville d'Oran, à titre d'exemple, enregistre un taux de mortalité des associations de 80%»<sup>5</sup>. Soit elle est liée au peu de crédit et de capacité d'intervention qu'accorde la population enquêtée à la société civile face aux problèmes de pollution, soit elle réside aussi dans la jeunesse du mouvement associatif dans notre pays notamment dans le domaine de l'écologie doublée des longues années d'absence de pluralisme politique marqué par « (...) les excès de l'hégémonie de la puissance étatique sur les institutions, sa conception globalisante de l'ordre social et surtout les a priori défavorables qui ont freiné toute tentative d'autonomisation des groupes sociaux et des actions collectives organisées ou non en extériorité de l'Etaty<sup>7</sup>. Et par conséquent peu de citovens investissent le mouvement associatif, bien que l'expérience qui a démocratique a connu suivi l'ouverture une floraison d'organisations et d'associations activant dans différents domaines. « L'échec est du à l'absence de démocratie au sein de ces associations, au non renouvellement des dirigeants qui refusent l'alternance, le rejet des jeunes des postes de responsabilité et l'absence de moyens financiers qui poussent certaines d'entre elles à s'accrocher aux institutions de l'Etat pour en devenir des appendices. Ce qui vide les associations de leur véritable substance. »8

<sup>5</sup> 

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> L'étude initiée par la fondation Friedrich Ebert a concerné 446 associations du territoire national, l'auteur révèle que sur les 75 000 associations déclarées et agréées par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, seules 1500 associations sont actives au niveau national. In article de M. Rachidiou d'El Watan du 25 Avril 2007.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> La plus part des associations sont nées après octobre 1988

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> O. Derrras in Présentation dans : Mouvement sociaux, Mouvements associatifs, Insaniyat, N° 8 – mai août 1999 (Vol.III, 2) p1

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Propos d'un ex dirigeant associatif

# Lutte contre la pollution

A la question comment peut-on lutter contre la pollution, la réponse « en sensibilisant les décideurs » intervient en première position et recueille le taux le plus important (37%). Ce taux varie selon le niveau d'instruction : 55% pour ceux ayant un niveau primaire et moyen, 23% pour ceux de niveau secondaire ou universitaire et 21% pour ceux qui n'ont aucun niveau, dont 41% d'hommes et 34% de femmes. Cela dit, ce sont beaucoup plus les hommes et les personnes ayant un niveau d'instruction élevé qui pensent qu'il faut sensibiliser les décideurs.

A travers ces données, nous relevons que les personnes enquêtées accordent plus d'importance à la sensibilisation des décideurs malgré le peu de crédit en faveur de leur rôle et de leur prise de décision. Pensent-ils qu'il faut d'abord les sensibiliser aux problèmes de la pollution pour qu'ils puissent prendre les décisions de lutte contre elle ?

En deuxième position, le taux (30%), qui englobe les personnes qui pensent à la sensibilisation des citoyens, ils sont 53% de niveau primaire et moyen, 29% de niveau secondaire et universitaire et 17% de ceux qui n'ont aucune instruction dont 34% de femmes et 22% d'hommes. Ainsi, ce sont beaucoup plus les personnes dotées d'instruction et les femmes qui accordent de l'importance à la sensibilisation des citoyens. Ces dernières, seraient-elles plus conscientes de l'importance de la sensibilisation des citoyens pour lutter contre la pollution ? Les rôles sociaux des femmes dans la famille et leur proximité quotidienne avec le milieu de vie font qu'elles placent la sensibilisation des citoyens en premier ordre. Sachant que cette dernière, passe par l'éducation à travers l'école, le travail, les mass médias et notamment l'audiovisuel.

Cela nous amène aussi à nous interroger sur le rôle du citoyen dans la lutte contre la pollution, ne serait ce que par rapport à un secteur de pollution auquel les enquêtés accordent un taux de 24% à savoir les déchets solides et dont les citoyens sont

confrontés au quotidien ; de même à s'interroger sur la perception de la notion de citoyenneté et sa traduction en terme de responsabilité et sens de civisme vis-à-vis de l'environnement.

En troisième position, il faut sensibiliser des pollueurs pour 13% des enquêtés. 44% sont les universitaires et ceux de niveau secondaire ; 39% chez ont le niveau primaire et moyen et 16% sont sans instruction, dont 14% sont des hommes et 12% des femmes. Ces résultats montrent que plus le niveau d'instruction est élevé, plus on donne du poids à la sensibilisation des pollueurs avec une légère avance chez la gente masculine².

Quant à l'idée de faire appel aux scientifiques (7%) elle recueille environ 43% chez les personnes de niveau universitaire et secondaire et 44% chez ceux de niveau primaire ou moyen et 12% chez ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction dont 10% sont des hommes et 6% des femmes. Au delà des attitudes selon la variable instruction et appartenance au genre féminin/ masculin, c'est le faible taux (7%) enregistré qui nous interpelle et pose la problématique de la place de la recherche dans le développement de la société. Ces résultats peuvent être interprétés de deux manières : soit que les personnes enquêtées pensent beaucoup plus que la décision de la lutte contre la pollution revient aux décideurs et détenteurs de pouvoirs et que les chercheurs ont pour rôle de constater, d'analyser et de proposer des actions en matière de réduction de la pollution et de protection de la santé des populations ; soit qu'elle reflète le peu de considération et de place qu'on accorde à la recherche dans notre société. Cette attitude corrobore les résultats du rapport de développement dans le monde arabe de 2002 qui considère que le problème de l'accès au savoir et par extension la recherche, est un des facteurs du retard du monde arabe.

Ces résultats placent en priorité la nécessité de créer et développer une interface entre les chercheurs et ceux qui initient et pilotent les programmes et les politiques publiques de développement notamment en matière de pollution et d'environnement dans sa globalité. Dans ce sens le programme

MOST<sup>9</sup> de l'UNESCO s'inscrit dans cette vision et considère l'individu comme acteur incontournable du changement social.

Enfin 12% déclarent ne pas savoir. Ils sont 51% de niveau primaire ou moyen, 32% sans instruction et 16% de niveau universitaire et secondaire dont 10% sont de sexe masculin et 6% de sexe féminin. La question est de savoir sur quoi repose cette méconnaissance? Ou bien ce sont les conditions d'enquête par questionnaires qui ont réduit les possibilités d'explorer les réponses des personnes enquêtées. Dans ce dernier cas, ce serait seul l'entretien ouvert (approche qualitative) qui permettrait une meilleure clarification.

# Actions menées face à un problème de pollution

A la question « si vous êtes face à un problème de pollution que faites vous ? », 33% des personnes enquêtées déclarent ne rien faire, parmi eux 48% sont de niveau primaire ou moyen, 26% ont un niveau universitaire ou secondaire, et 25% sont sans instruction. Quant au sexe, ils sont à proportions à peu près égales soit 34% des hommes et près de 32% des femmes. La question qui se pose est la signification à donner à la réponse « ne rien faire ». Pourtant, ils sont nombreux à constater le danger de la pollution et ses conséquences sur leur santé. Si le citoyen en tant qu'acteur social est passif devant cette situation. Peut-on parler d'une léthargie, d'une crise qui touche la société au sens durkheimien du terme, une société frappée d'anomie<sup>10</sup>. En effet, il est admis que les individus ne s'impliquent que s'ils sont concernés ou s'ils ont un intérêt « le paradigme individualiste pose l'action rationnelle de l'individu comme étant à la base de

In: http://fr.wikipedia.org/wiki/Anomie

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> MOST: mangement of social transformation dont l'objectif est de mettre à la disposition des décideurs politiques les résultats de la recherche en sciences sociales la Anomie: concept développé par Durkheim qui explique un dysfonctionnement de la société. L'anomie (du grec *an*-: absence de, et *nomos*: nom, loi, ordre, structure) est l'état d'une société caractérisée par une désintégration des normes qui règlent la conduite des hommes et assurent l'ordre social.

l'explication de l'action collective »11 et comme le montre l'économiste M Olson dans son ouvrage « logique de l'action collective » « qu'il est rationnel pour un individu de ne pas participer à une action collective produisant un « bien public » (ou encore « bien collectif » dès lors que d'autres individus le font pour lui – ce que M. Olson nommera free rider («ticket gratuit»)<sup>12</sup>. Mais dans le cas où le problème n'est pris en charge par personne ou aucune institution, pouvons-nous avancer qu'il s'agit d'une démission à l'égard de leurs propres préoccupations ? La question pose aussi la définition de la citovenneté. Si les comportements et les attitudes adoptés ne traduisent pas la notion de citoyenneté, qui ne recouvre pas seulement une signification juridique : à savoir appartenir à un pays donné et avoir des droits et des devoirs. Car l'un des attributs du citoven : c'est agir pour défendre et protéger ses intérêts par différents moyens. Or si à première vue, nous constatons qu'une bonne frange de la population enquêtée (soit 33%) déclare ne rien faire face à un problème de pollution, nous relevons par contre que près de 50% déclarent entreprendre différentes actions (action de volontariat, lettres aux autorités, pétitions, saisines de l'association du quartier, intervention auprès du pollueur, intervention auprès des autorités...).

Ainsi 17% déclarent adresser une lettre aux autorités, parmi eux nous enregistrons 49% de niveau primaire et moyen, 28% sans instruction et 22% ont le niveau universitaire ou secondaire, dont 18% sont des femmes et 14% des hommes. Ainsi les femmes et les personnes enquêtées de niveaux primaire, moyen et ceux sans instruction sont plus nombreuses à saisir les autorités par courrier, suivies de ceux qui optent pour une action de volontariat (16%), qui sont 56% à avoir le niveau primaire ou moyen, 29% à avoir le niveau universitaire ou secondaire et 14% à n'avoir aucun niveau d'instruction dont 18% sont des femmes

<sup>12</sup> Op.cit., p. 149.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Le Saout, Didier, *les théories de mouvements sociaux*, *Insaniyat* N° 8, mai-août 1999, Vol.III, 2, p. 148

et 11% des hommes. Par ailleurs, parmi ceux qui saisissent l'association du quartier (8% des personnes enquêtées), on retrouve la majorité soir 63% de ceux qui ont le niveau primaire ou moyen, 22% des universitaires et ceux de niveau secondaire et 14% de ceux qui sont sans instruction, dont 8% des femmes et 6% des hommes. Ainsi en plus du faible taux de ceux qui ont recours à l'association du quartier, on remarque que ceux qui ont le niveau d'instruction primaire ou moyen pensent à saisir l'association du quartier. On peut avancer que c'est l'effet de proximité de l'association de quartier qui facilite ce type de contact et que cela découle aussi du comportement de l'individu qui pense que la solution se trouve à ce niveau.

Ensuite, interviennent ceux qui déclarent déménager ailleurs (14%) et qui sont à proportions égales respectivement 45% et près de 46% pour ceux qui ont le niveau primaire ou moyen et pour ceux qui ont le niveau universitaire ou secondaire et 9% pour ceux qui sont sans instruction. La question, qui se pose, est : Est-ce que ceux, qui déclarent déménager ailleurs, sont-ils plus vulnérables sur le plan de santé ou est ce qu'ils sont plus conscients des conséquences d'un tel phénomène sur leur état de santé?

#### Conclusion

Les résultats nous montrent, qu'en matière de rôle et de stratégie des acteurs, l'attitude de la population ne réside pas dans l'inaction même si à priori et à la vue des résultats, l'attention est portée sur le taux de ceux qui déclarent ne rien faire. L'observation que nous tenons à souligner est que les personnes enquêtées réagissent face au problème de pollution, même si c'est de différentes manières, l'essentiel est qu'ils réagissent. Mais là où devrait résider le poids de leur action en tant que force de proposition pour obtenir un changement à travers l'action collective, nous remarquons au contraire leur dispersion et la difficulté de parvenir à un consensus, même si parfois la diversité

des actions peut être positive et les différences d'opinions une richesse. Car de par l'expérience des activités humaines, l'action ne peut être efficace et réussie que si elle est structurée et organisée, notamment dans un cadre associatif. Ce mode d'organisation, constitue un espace de participation des citovens à la vie de la cité à travers ses différentes facettes, un lieu d'exercice et d'apprentissage de la culture démocratique, une interface entre les citoyens et les institutions de l'état. Ainsi, l'apport des associations au fonctionnement démocratique peut être le développement d'espaces de sociabilité, de prévention et de régulation des conflits, voire des instances de médiation entre les citovens et l'Etat. Or pour qu'il y'ait implication des citovens, il faut qu'il y ait d'abord une conscience citoyenne. Cette dernière ne s'acquiert qu'à travers l'école, les centres du savoir, les médias, les pratiques sociales basées sur l'esprit de responsabilité, le dialogue, les échanges et le respect de l'intérêt public et collectif. Elle ne peut être que le résultat d'un processus de formation de l'individu en tant qu'être singulier et social à la fois avant sa place et un rôle à jouer dans la vie sociale.

Dans le cas de la pollution et de son impact sur la santé, l'implication du citoyen est non seulement nécessaire mais elle constitue aussi un indice révélateur de la prise de conscience de l'impératif de la préservation de la qualité de l'environnement, élément fondamental pour la préservation de la qualité de vie des citoyens. Une des conclusions majeures que nous pouvons tirer de cette enquête, est que la prise de conscience du risque environnemental est tributaire de la mise en place de mécanismes appropriés pour permettre une coopération étroite entre les citoyens et les différents intervenants : pouvoirs publics, secteur de la santé, entreprises, société civile, en vue de mener des actions durables. Il convient d'appeler comme l'a souligné le sociologue O. Derras « les pouvoirs publics et les associations à dépasser le sentiment de méfiance qui mine leur relation mutuelle »<sup>13</sup>.

<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Derras, O., in El Watan du 25 avril 2005

## Bibliographie

- 1- Touraine, Alain, Le retour de l'acteur, Paris, éd Fayard, 1984
- 2- Touraine, Alain, sociologie de l'action, éd. LGF, 2000.
- 3- Le Saout, Didier, Les théories de mouvements sociaux. Structures, actions et organisations : les analyses de la protestation en perspective, Insaniyat, n° 8, mai-août 1999, Vol.III, 2.
- 4- Prévost, Gérard, Association, organisation et changement social : le cas des jeunes issus de l'émigration maghrébine en France, Insaniyat, n° 8, mai-août 1999, Vol.III, 2.
- 5- Crozier, Michel, *l'acteur et le système* (en collaboration avec Erhard Friedberg), Paris, Le Seuil, 1977
- 6- Derras, Omar, in *Présentation dans : Mouvement sociaux, Mouvements associatifs*, Insaniyat, n° 8, mai-août 1999 (Vol.III, 2)
- 7- Bourdieu, Pierre, Le sens pratique, Paris, éd minuit, 1980
- 8- Gallissot, René, Mouvements associatifs et mouvement social : le rapport Etat/ Société dans l'histoire maghrébine, Insaniyat, n° 8, mai-août 1999 (Vol.III, 2)
- 9- UNESCO SHS: Villes, environnement et rapports sociaux entre hommes et femmes in http://portal.unesco.org/shs/fr/ev.php-URL 22/11/2006.

## Article de presse

Rachidiou, Mustapha : « le mouvement associatif » dans El Watan du 25 Avril 2007